

Conseil communal de Nyon du 16 mars 2026

Trop d'études, pas assez d'actions

À Nyon, un réflexe s'installe : **face à chaque problème, une étude. Puis une autre. Et encore une.**

Dernier exemple : un postulat déposé par le conseiller communal **PLR Camille Jaquier** pour renforcer les infrastructures sportives de plein air. Une demande claire, concrète, réalisable rapidement. Et que propose la Municipalité ? Une **étude complémentaire de 16 000 Fr.** alors que la commune vient de sortir une stratégie du sport !

Comme l'a relevé le conseiller communal **PLR Rodolphe Bisseret** : « La requête était simple et appelait une réponse pragmatique. À la place, nous votons aujourd'hui un énième crédit d'étude. »

À l'heure où les finances sont sous pression, cette logique doit changer. Nyon n'a pas besoin de plus de rapports — mais de décisions. Moins d'études, plus d'efficacité.

Voilà, en plus de celle sur le sport, les études discutées le 16 mars :

- **392 000 Fr. pour l'aménagement du terrain de foot de Marens et sa ceinture végétale**

On se souvient que la Municipalité voulait faire disparaître ce terrain. Elle a dû faire machine arrière.

Le PLR a soutenu avec détermination le maintien de ce maillon sportif essentiel pour les quartiers du haut de la ville. Et **il est intervenu en faveur du maintien de places de stationnement** suffisantes, tant pour les habitants que pour les visiteurs ainsi que pour les usagers de l'école du Couchant.

- **85 000 Fr. pour améliorer les panneaux d'affichage public**

Le PLR avec pour une fois un conseil communal quasi unanime **a refusé un tel crédit.** Une mise à niveau et un entretien régulier des panneaux étant suffisants.

- **578 000 Fr. pour l'étude d'un projet urbain et plan d'affectation aux Tattes d'Oie**

Si l'étude en elle-même se justifie pour établir un plan d'affectation de ce quartier et permettre de développer du logement et des commerces, ce sont les paramètres qui ont fait débat : **manque de clarté de la politique de stationnement** envisagée correspondant à une vision minimale dogmatique, **absence de précision sur la dépollution** nécessaire de certains terrains.

Plusieurs conseillers PLR sont intervenus à ce sujet en précisant notamment que **la mise à disposition de places de stationnement suffisantes est une préoccupation de longue date pour le PLR.**

- **Postulat pour renforcer les emplacements d'affichage politique**

En soi, l'idée n'est pas mauvaise, mais, comme le relevait le **rapport de minorité défendu par le PLR**, la ville a un contrat qui dure jusqu'en 2032 et **il n'y a pas d'urgence, sauf à dépenser toujours plus...** comme le souhaite régulièrement la gauche !

Sud de la Gare : 2,3 millions... pour une vision à sens unique

La Municipalité demande 2'310'000 francs pour le développement du quartier sud de la gare. Derrière ce montant conséquent, une orientation claire — et préoccupante : la mise à l'écart progressive de la circulation automobile au centre-ville, sans alternative crédible sur la table.

Le PLR s'en inquiète. Peut-on sérieusement envisager de fermer un axe majeur de Nyon sans solution de remplacement étudiée ? C'est pourtant ce que laisse entrevoir ce projet.

La gauche salue une approche « visionnaire ». Nous y voyons plutôt la répétition d'un scénario bien connu : une étude coûteuse — plus de 2,3 millions — qui risque surtout de valider une option idéologique déjà décidée.

À ce prix-là, les Nyonnais sont en droit d'attendre mieux : des solutions concrètes, équilibrées et pragmatiques, au service de tous les usagers — pas une vision imposée.



Vous venez de recevoir votre enveloppe de vote pour le 2^e tour des élections municipales du 29 mars. Ces élections sont décisives : mobilité, logement, fiscalité... les décisions des cinq prochaines années se jouent maintenant. **Votre voix compte !**

Il est temps de soutenir de manière compacte nos 5 candidats du Centre-Droit Nyon :

Olivier Riesen, Roxane Faraut, Daniel Grosjean, Sacha Soldini et Nina Eggert

PLR Nyon mars 2026

Le présent flash se veut un lien avec les citoyens afin de présenter régulièrement l'action des conseillers PLR au sein du conseil communal de Nyon.

Pour nous suivre ou réagir : <https://www.plr-nyon.ch/accueil>

Pour vous désabonner de cette newsletter merci d'écrire à info@plr-nyon.ch